CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE FW GBP ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée : 5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4*	5	6	7

LU2206982626

Reporting mensuel - 30/06/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds actions axé sur la sélection de valeurs européennes. Le processus d'investissement s'appuie sur une approche fondamentale bottom-up. La sélection de titres consiste avant tout à identifier et à évaluer les entreprises qui présentent des perspectives de croissance attractives à long terme grâce à une rentabilité évaluée élevée et durable, idéalement combinée à des réinvestissements organiques ou externes. Le Fonds investit ensuite dans les titres offrant des rapports rendement/risque asymétriques optimaux. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur cinq ans et à générer une croissance du capital en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable formalisée par un objectif d'investissement durable.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

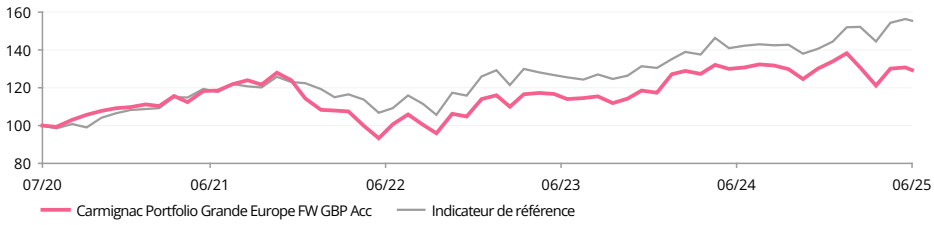

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/06/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)			Performances annualisées (%)	
	1 an	3 ans	Depuis le 16/07/2020	3 ans	Depuis le 16/07/2020
FW GBP Acc	-1.69	32.28	29.34	9.76	5.33
Indicateur de référence	9.59	43.00	55.43	12.65	9.30
Moyenne de la catégorie	-0.68	26.46	25.17	8.14	4.63
Classement (quartile)	2	2	2	2	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020
FW GBP Acc	6.65	12.58	-16.07	14.93	9.74
Indicateur de référence	3.79	13.11	-5.57	17.16	6.41

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	16.1	15.4	17.1
Volatilité du benchmark	12.7	12.6	14.3
Ratio de Sharpe	-0.3	0.4	0.2
Bêta	1.1	1.1	1.1
Alpha	-0.2	-0.1	-0.1
Tracking error	7.7	7.0	7.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	12.9%
VaR de l'indicateur	11.5%

M. Denham

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	91.8%
Taux d'exposition nette actions	93.9%
Nombre d'emetteurs actions	45
Active Share	79.0%

FONDS

Classification SFDR : Article 9
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 30/06/1999
Actifs sous gestion du Fonds : 700M€ / 822M$ (1)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 16/07/2020
Devise de cotation : GBP
Encours de la part : 3.9M£
VL (part) : 129.34£
Catégorie Morningstar™ : Europe Large-Cap Growth Equity

★★★★

Overall Morningstar Rating ™

06/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 17/11/2016

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI Europe NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 80%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Portfolio Grande Europe FW GBP Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 30/06/2025. Jusqu'au 31/12/2024 l'indice de référence du fonds était l'indice Stoxx Europe 600 NR index. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	91.8%
Pays développés	**91.8%**
Allemagne	23.3%
Danemark	9.5%
Espagne	3.6%
France	17.9%
Irlande	3.8%
Italie	6.4%
Pays-Bas	9.1%
Royaume-Uni	3.5%
Suède	4.1%
Suisse	10.8%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	8.2%

RÉPARTITION SECTORIELLE

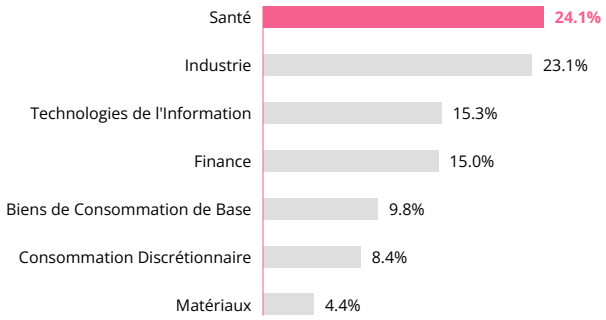

Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

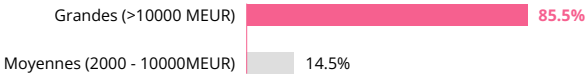

Poids rebasés

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

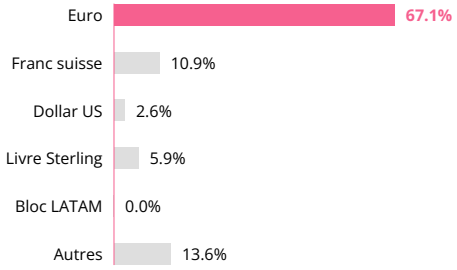

PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	3.9%
NOVO NORDISK A/S	Danemark	Santé	3.9%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	3.7%
UNILEVER PLC	Royaume-Uni	Biens de Consommation de Base	3.5%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	3.2%
HERMES INTERNATIONAL SCA	France	Consommation Discrétionnaire	3.2%
PRYSMIAN SPA	Italie	Industrie	2.9%
SIEMENS AG	Allemagne	Industrie	2.8%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Industrie	2.7%
DEUTSCHE BOERSE AG	Allemagne	Finance	2.7%
Total			**32.5%**

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de juin a marqué la fin d'un deuxième trimestre mouvementé, les marchés mondiaux ayant dû faire face à une volatilité accrue due à l'escalade des tensions tarifaires et au conflit persistant au Moyen-Orient.
- Les actions européennes ont subi de nouvelles pressions au cours du mois, l'indice MSCI Europe reculant de 1,30%, pénalisé par la prudence des investisseurs à l'approche de l'échéance du 9 juillet pour les droits de douane américains.
- La Banque centrale européenne a abaissé ses taux d'intérêt de 25 points de base, à 2,25%, leur plus bas niveau depuis 2022. Cette mesure a quelque peu apaisé les marchés, mais l'incertitude générale a continué de dominer les perspectives des investisseurs.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En juin, le Fonds a enregistré des rendements négatifs en termes absolus et relatifs.
- Le secteur des matériaux a été le principal frein à la performance, Symrise étant le plus grand détracteur du mois.
- Zealand Pharma, la société danoise de biotechnologie, a également pesé sur les rendements. Le titre a subi des pressions à la suite des résultats positifs d'essais cliniques menés par des concurrents, entraînant une réévaluation du secteur des thérapies GLP-1.
- Du côté positif, nos positions dans le secteur industriel ont enregistré de solides performances.
- Kion, une nouvelle addition au portefeuille, a été le principal contributeur. La société est bien positionnée pour bénéficier de l'augmentation des dépenses d'infrastructure en Allemagne, qui devrait soutenir la demande dans ses activités de chariots élévateurs et de manutention.
- Prysmian a poursuivi sur la lancée entamée en mai. La société tire parti de la forte demande dans les domaines de l'électrification et des infrastructures numériques, renforçant ainsi son leadership sur les marchés des câbles électriques et de télécommunications.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Au cours du mois, nous avons pris une nouvelle position dans SPIE, une société industrielle spécialisée dans les services multi-techniques couvrant l'énergie, les communications et les infrastructures industrielles.
- Nous avons réduit notre exposition au secteur de la santé en allégeant nos positions dans Galderma et Novo Nordisk, qui ont récemment enregistré de solides performances, ainsi que dans Argenx, en raison de l'absence de catalyseurs à court terme.
- Nous avons toutefois légèrement renforcé notre position dans Merus, une société biotechnologique qui a récemment publié des données très encourageantes concernant son programme phare dans le domaine du cancer, ainsi que dans Alcon, après que notre analyste a réaffirmé le potentiel de ce titre.
- Dans le secteur des financières, nous avons continué à renforcer notre position dans UBS, que nous avons initiée le mois dernier, tout en augmentant nos investissements dans Nordnet et FinecoBank.
- Le Fonds continue de s'appuyer sur une analyse fondamentale « bottom-up » avec un horizon moyen-long terme.
- Nous restons fidèles à notre philosophie et croyons que c'est une excellente opportunité pour les investisseurs de s'exposer aux meilleures entreprises européennes à des valorisations très attractives.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier est classé comme un fonds relevant de l'article 9 du règlement de l'UE sur les informations financières durables ("SFDR"). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable sont les suivants :

- Un minimum de 80 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 10% et 30%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 25%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	45
Nombre d'émetteurs notés	45
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Grande Europe FW GBP Acc	AA
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG

01/2019 01/2020

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)

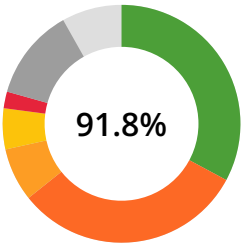

Actifs alignés sur les ODD (91.8%)

Produits et services

- Bonne santé et bien-être (32.8%)
- Industrie, innovation et infrastructure (31.4%)
- Villes et communautés durables (7.2%)
- Énergie propre et d'un coût abordable (5.6%)
- Pas de pauvreté (2.3%)

Opérations

- Alignement opérationnel sur les ODD (12.5%)

Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.
1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site https://sdgs.un.org/goals.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)

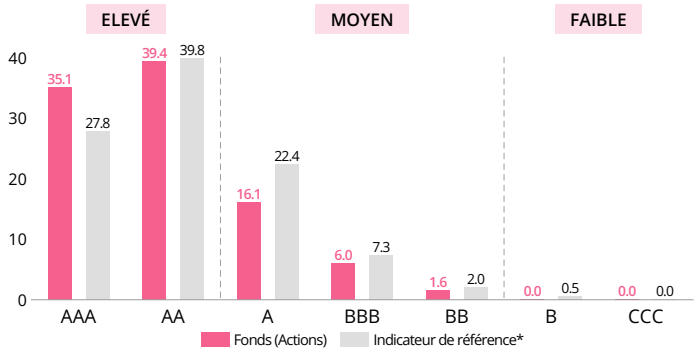

Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.2%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	3.9%	AAA
DEUTSCHE BRSE AG	2.7%	AAA
BEIERSDORF AG	2.3%	AAA
KION GROUP AG	1.7%	AAA
ESSILORLUXOTTICA SA	1.6%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
PRYSMIAN SPA	2.7%	A
DEMANT AS	2.6%	AA
HERMS INTERNATIONAL SCA	2.5%	AA
LORAL SA	2.4%	AA
UNILEVER PLC	2.3%	AAA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro

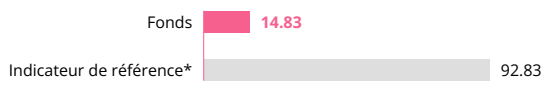

Source: MSCI, 30/06/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lequels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI Europe NR index. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).
Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	01/07/1999	CAREURC LX	LU0099161993	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.64%	20%	—
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGEDE LX	LU0807689152	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.64%	20%	—
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGACH LX	LU0807688931	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.71%	20%	—
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGEAU LX	LU0807689079	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.72%	20%	—
E EUR Acc	30/04/2007	CAREURE LX	LU0294249692	Max. 2.25%	—	—	2.55%	0.64%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARGEFE LX	LU0992628858	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.64%	20%	—
F EUR Ydis	20/03/2020	CAGEFEY LX	LU2139905785	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.64%	20%	—
FW GBP Acc	16/07/2020	CAPGEWG LX	LU2206982626	Max. 1.05%	—	—	1.35%	0.64%	—	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres selectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/06/2025. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch